



1800

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Octobre/Oktobre 2019

358

FRIBOURG (OU)VERT

14

SOUTENEZ UNE PERSONNE MIGRANTE

17

DEVENEZ POMPIER VOLONTAIRE

10

3	Editorial
5	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
6	Conseil général Generalrat
8	32 ans au service de Sa Majesté, la Ville

9	Concours
10	Envie de devenir pompier volontaire?
11	Bravo les athlètes!
12	Histoire de Fribourg (3)

13	Art urbain au Schoenberg
14	Participation (ou)verte
17	ParMi Fribourg
17	L'OCF, 10 ans d'émotions
18	A la Bibliothèque

19	De l'énergie fiable et durable pour tous
21	Femmes de Fribourg
23	Mémento

Le Grand Fribourg – un projet qui avance Grossfreiburg – es wird konkret

Te projet de fusion du Grand Fribourg, qui réunit 9 communes autour du chef-lieu cantonal (www.grandfribourg.ch), a franchi un seuil important lors de l’assemblée constitutive du 26 septembre 2019. Cette assemblée a donné l’occasion au comité de pilotage de présenter d’importants projets dans le domaine de la mobilité, avec notamment l’objectif d’assurer, à l’horizon 2026, une cadence toutes les 7,5 minutes sur l’ensemble du territoire de la commune fusionnée et d’offrir la prise en charge d’abonnements pour les jeunes en formation et les seniors. Pour assurer le fonctionnement de la nouvelle commune, le futur taux d’impôt est estimé entre 70 et 73%.

Dans ce contexte, il a aussi été précisé que l’assainissement de l’ancienne décharge de la Pila est un élément maîtrisable et maîtréssé, dans la mesure où la Ville de Fribourg constituera les provisions nécessaires à cet assainissement

avant l’entrée en vigueur de la fusion. A ce stade, il convient de remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet jusqu’à ce jour, que ce soient les membres de l’assemblée constitutive qui ont œuvré au sein d’un ou de plusieurs groupes de travail, les nombreuses personnes et organisations qui se sont exprimées dans le cadre de la procédure de consultation, le Conseil d’Etat qui apporte un soutien indispensable à la réussite du projet ainsi que les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de l’assemblée constitutive et à l’avancement des travaux.

Mit den Ergebnissen der Arbeitsgruppen, die am 26. September 2019 der Konstituierenden Versammlung vorgestellt wurden, verfügen wir nunmehr über die Grundlagen für die Erarbeitung der Fusionsvereinbarung. Insbesondere wurde der Steuersatz der künftigen Gemeinde (zwischen 70 und 73%) präzisiert, und es wurden zahlreiche Projekte und Massnahmen im Bereich des öffentlichen Verkehrs vorgestellt, welche die Lebensqualität in der neuen Gemeinde erheblich verbessern werden (s. www.grandfribourg.ch/de). Getreu dem Motto «Zusammen sind wir stärker» wird die Fusion Grossfreiburgs nicht nur den Kantonshauptort stärken, sondern dem Kanton Freiburg insgesamt eine bessere Positionierung zwischen den Grossräumen Bern und Lausanne ermöglichen.

**THIERRY
STEIERT**



LE CHIFFRE

421

C'est le nombre d'interventions effectuées par le Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville en 2018 (47 de plus qu'en 2017), dont 88 pour incendies ou débuts d'incendies, 86 pour des opérations dans le domaine des hydrocarbures ou de la chimie et 54 pour inondations.


IMPRESSIONS

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
media f sa
Bd de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo couverture
Le jardin Préfleuri au Schoenbergs, créé, géré et animé conjointement par la population et le Centre d'animation socioculturelle du quartier.
© Ville de Fribourg / Valentine Brodrard

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin septembre 2019, la population légale de la ville était de **38 055 habitants**, soit 81 de moins qu'à la fin août 2019. La population en séjour était de 2949 (+ 113). Le chiffre de la population totale était donc au 30 septembre de 41 004 (+ 32). Sur ce nombre, 26 843 personnes étaient de nationalité suisse et 14 161 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 30 septembre 2019, la ville de Fribourg comptait **1393 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 43 par rapport à fin août 2019), pour un taux de demandeurs d'emploi de 7,1%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 727 pour un taux de chômage de 3,7%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a préavisé favorablement la modification de la limitation de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h sur certains axes routiers;
a décidé la résiliation du bail et de la convention avec l'InterSociétés pour l'exploitation de la salle des fêtes de Saint-Léonard, au 31 décembre 2020, et décidé sa reprise par la Ville de Fribourg;
a approuvé le renouvellement de l'autorisation pluriannuelle d'utilisation du domaine public pour les éditions 2019 à 2023 du festival Les Georges;
a constitué et nommé les membres de la Commission consultative du développement durable;
a fixé au mercredi 6 novembre 2019 à 19 h la séance de présentation publique des mesures du Réseau Vieille-Ville;
a approuvé des mesures d'amélioration de la mobilité douce à la rue de Morat;
a accepté l'attribution du nom «Jardin botanique» à l'arrêt de bus localisé au niveau du carrefour Fonderie/Gockel;
a adopté les plans d'aménagement d'un trottoir à la route des Arsenaux;
a approuvé la mise à disposition pour les associations de quartier de bacs de plantations temporaires;
a autorisé l'ouverture des commerces jusqu'à 17 h le samedi 7 décembre, à l'occasion de la Fête de la Saint-Nicolas, et la permutation des nocturnes des jeudis 26 décembre 2019 et 2 janvier 2020 aux lundis 23 et 30 décembre 2019, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

befürwortet die Reduktion der Geschwindigkeit von 50 km/h auf 30 km/h auf bestimmten Strassenachsen;
beschliesst die Kündigung des Pachtvertrags und des Abkommens mit der InterSociétés für den Betrieb der Festhalle St. Leonhard auf den 31. Dezember 2020 und dessen Übernahme durch die Stadt Freiburg;
bewilligt die Erneuerung der mehrjährigen Genehmigung der Nutzung des öffentlichen Raums für die Ausgaben 2019 bis 2023 des Festivals Les Georges;
gründet die Konsultativkommission für nachhaltige Entwicklung und ernennt deren Mitglieder;
legt die Sitzung der öffentlichen Vorstellung der Massnahmen des Netzwerks Altstadt auf Mittwoch, 6. November 2019 um 19 Uhr fest;
bewilligt die Verbesserungsmaßnahmen für den Langsamverkehr auf der Murtengasse;
genehmigt den Namen «Jardin botanique» für die Haltestelle auf Höhe der Kreuzung Fonderie/Gockel;
verabschiedet die Baupläne für ein Trottoir an der Route des Arsenaux;
bewilligt die Zurverfügungstellung von Kästen für temporäre Pflanzungen an die Quartiervereine;
gestattet die Öffnung der Geschäfte bis 17 Uhr am Samstag, 7. Dezember, anlässlich des Nikolausfestes und die Verlegung des Abendverkaufs von Donnerstag, 26. Dezember 2019, und Donnerstag, 2. Januar 2020, auf Montag, 23., und Montag, 30. Dezember 2019 anlässlich der Feiertage zum Jahresende.

Lundi 9 décembre
(séance de relevée : mardi 10 décembre)
19 h (sous réserve)

Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2
L'ordre du jour sera consultable en décembre sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Conseil général

La rentrée du Conseil général voit les rangs du PS et du PLR se renouveler : à gauche, **Ibrahim Berisha**, **Sophie Delaloye Crettol** et **Lionel Walter** remplacent les démissionnaires **Caroline Ayer**, **Corinne Margalhan-Ferrat** et **Tina Odermatt**. A droite, **Véronique Grady** remplace **Christophe Bettin** au Conseil général et à la Commission financière (Cofin). **Hervé Bourrier** (PS), **Pierre-Alain Perritaz** (PS) accèdent également à cette commission.

Se positionner comme un employeur du XXI^e siècle

L'examen du règlement du personnel actualisé occupe les élus/es lors de cette première soirée. Ce document, datant de 1998, sort d'un processus d'actualisation mené par les services communaux. Le Conseil

Séance des 30 septembre et 1^{er} octobre : Le nouveau règlement du personnel sous la loupe

communal a entrepris sa mise à jour car, bien qu'il ne soit pas dépassé, le règlement ne répond plus efficacement aux besoins actuels et à l'évolution de la société qui se traduit aussi dans les rapports entre l'employeur et la société, annonce **Thierry Steiert**, syndic. Les incidences financières peuvent être jugées faibles en proportion des charges salariales. En l'état, elles sont estimées à Fr. 300 000.–.

Demande de congés spéciaux supplémentaires ou plus longs

David Krienbühl (PLR), président de la Commission spéciale (Com-Spec) chargée d'examiner le règlement, souligne que ce nouveau document permet à la Ville de se positionner comme un employeur attractif et exemplaire et aspire à garantir une égalité de traitement

dans l'administration communale. L'introduction de plusieurs congés payés spéciaux, en plus de la fixation de ceux déjà pratiqués, a animé les débats de la Commission. La ComSpec suggère d'aller plus loin que certaines dispositions de l'Exécutif. Ainsi, après le vote en plénum, elle obtient la prolongation du congé maternité d'un mois en cas d'allaitement et, sur la base d'un certificat médical, un congé d'adoption de 16 semaines maximum (au lieu de 8 semaines), l'introduction d'une demi-journée de congé aux parents pour accompagner un enfant lors d'un événement significatif (rentrée scolaire, remise de diplôme...), sans oublier une avancée significative du congé paternité (voir plus loin). De plus, elle fait ancrer dans ce document la représentation équitable des

genres au sein des postes à responsabilité.

Lise-Marie Graden (PS), présidente de la Cofin, remarque que les retombées financières ne sont pas encore chiffrables puisqu'elles dépendent, entre autres, du nombre de personnes qui recourront aux congés spéciaux. Par exemple, les congés paternité ont concerné dix pères en 2018. Le seul élément déjà quantifiable est l'extension de la gratification d'ancienneté, se montant à un coût supplémentaire de Fr. 20 000.–. La Cofin se réjouit du régime plus strict concernant les heures supplémentaires, pas uniquement en matière financière mais aussi sous l'angle de la conduite et de la santé du personnel. Les indemnités de résidence devraient être conservées sans quoi, l'opération passerait pour une suppression des

Generalrat

Sitzung vom 30. September und 1. Oktober: Das neue Personalreglement unter der Lupe

In der ersten Sitzung des Generalrats nach der Sommerpause werden die Ränge der SP und der FDP erneuert: Auf der linken Seite ersetzen **Ibrahim Berisha**, **Sophie Delaloye Crettol** und **Lionel Walter** die zurücktretenden **Caroline Ayer**, **Corinne Margalhan-Ferrat** und **Tina Odermatt**. Auf der rechten Seite tritt **Véronique Grady** die Nachfolge von **Christophe Bettin** im Generalrat und in der Finanzkommission (Fiko) an, in die auch **Hervé Bourrier** (SP) und **Pierre-Alain Perritaz** (SP) gewählt werden.

Sich als Arbeitgeber des 21. Jahrhunderts positionieren

Die Prüfung des überarbeiteten Personalreglements beschäftigte die Ratsmitglieder am ersten Abend. Das von 1998 datierende Dokument wurde von den Gemeindedienststellen aktualisiert, da der Gemein-

derat der Meinung war, es sei zwar nicht überholt, entspreche jedoch nicht mehr wirklich den heutigen Bedürfnissen und der gesellschaftlichen Entwicklung, die sich, wie Stadtammann **Thierry Steiert** ausführt, auch in den Beziehungen zwischen Arbeitgeber und Gesellschaft spiegelt. Im Verhältnis zu den Lohnkosten können die auf 300 000 Fr. geschätzten finanziellen Auswirkungen als bescheiden erachtet werden.

Zusätzliche oder längere Sonderurlaubstage

Wie **David Krienbühl** (FDP), Präsident der Sonderkommission (Soko), die das Reglement zu prüfen hatte, hervorhebt, erlaubt dieses neue Dokument der Stadt, sich als attraktiver und beispielhafter Arbeitgeber zu positionieren, und zielt auf die Gleichbehandlung

in der Gemeindeverwaltung ab. Die Einführung mehrerer bezahlter Sonderurlaubstage und die Festsetzung der bereits bestehenden Freitage hatten die Debatten der Kommission angeregt. Die Soko schlägt vor, weiter zu gehen als gewisse Bestimmungen der Exekutive. So erhält sie nach der Plenumsabstimmung die Verlängerung des Mutterschaftsurlaubs um einen Monat für stillende Mütter, die ein Arztzeugnis vorlegen, einen Adoptionsurlaub von maximal 16 Wochen (statt acht Wochen) und die Einführung eines halben Freitags für Eltern, die ein Kind zu einer wichtigen Veranstaltung (Schulanfang, Diplomfeier...) begleiten, ganz zu schweigen von der erheblichen Verlängerung des Vaterschaftsurlaubs (siehe weiter unten). Darüber hinaus verankert sie in diesem Dokument die Ge-

schlechtergerechtigkeit in Entscheidungspositionen.

Lise-Marie Graden (SP), Präsidentin der Fiko, erklärt, dass sich die finanziellen Auswirkungen noch nicht beziffern lassen, da sie unter anderem von der Zahl der Personen abhängen, die solche Freitage beanspruchen. Die Vaterschaftsurlaube betrafen zum Beispiel 2018 zehn Väter. Das einzige Element, das sich bereits quantifizieren lässt, ist die Erhöhung des Dienstaltersgeschenks, die zusätzliche Kosten von 20000 Fr. erzeugt. Die Cofin begrüßt die strengere Regelung für Überstunden, nicht nur in finanzieller Hinsicht, sondern auch in Bezug auf das Verhalten und die Gesundheit der Mitarbeitenden. Die Ortszuschläge sollten beibehalten werden, da der Vorgang andernfalls als Aufhebung von Errungenschaften angesehen würde. Auf jeden Fall sollte

Montag, 9. Dezember
(Fortsetzung: Dienstag, 10. Dezember),
19 Uhr (unter Vorbehalt)

Grossratssaal, Rathausplatz 2
Traktandenliste verfügbar im Dezember unter
www.stadt-freiburg.ch/generalrat

acquis. Cette question devrait en tous les cas être réglée dans le processus de fusion.

Concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale

Tous les groupes accueillent positivement ce règlement, notamment en raison des nombreuses adaptations permettant de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Toutefois, le rapporteur du groupe PDC/VL, **Claude Richard**, craint que « faire de la surenchère en matière de prestations sociales [ne soit] source d'incompréhensions pour les contribuables actifs dans le secteur privé et dont les conditions sont considérablement moindres. Le cas échéant, des conditions trop éloignées de celles en cours dans les communes voisines représenteront un obstacle de plus dans le proces-

sus de fusion du Grand Fribourg. » Le groupe PS, par **Pierre-Alain Perritaz**, se réjouit du cadre nouveau sans être toutefois révolutionnaire. Le groupe se félicite de la création d'une commission du personnel, formation qu'il avait proposée. **Pascal Wicht** (UDC) veut abroger les indemnités de résidence pour les membres du personnel vivant à Fribourg. L'élu de droite juge ces rémunérations obsolètes et incompréhensibles. Le plénum n'est pas du même avis et refuse cet amendement. Quant à **Marie-Claire Rey Baeriswyl** (PCS-CG), elle aurait voulu voir l'expression plus claire de mesures de développement durable ou encore des dispositions d'intégration pour les plus de 50 ans.

Congé paternité: une avancée de combien de jours ?

En matière de congé paternité, l'Exécutif propose de doubler le nombre de jours, à savoir passer de 10 actuellement à 20. Cette durée lui paraît une solution idéale pour ne pas préteriter le fonctionnement de l'administration et en vertu du principe de proportionnalité avec les autres congés spéciaux. Or, la ComSpec propose 30 jours, avec le soutien de la gauche et du groupe PDC/VL. Les Verts, toutefois, en demandent 40. **Oliver Collaud** précise que cette solution est soutenue par les Verts suisses depuis des années. Ce chiffre s'appuie sur des études de l'OCDE qui font apparaître qu'une durée de 40 jours est la durée minimale pour obtenir un effet notable sur une répartition équilibrée des tâches dans les couples sur le long terme. Du côté du groupe PLR, on soutient l'Exécutif. Pour

Béatrice Acklin-Zimmermann (PLR) « [30 jours risqueraien] de cimenter des pratiques déjà dépassées. Cette mesure fait penser qu'il est normal que le père disparaîsse dans le monde du travail après 30 ou 40 jours alors qu'un congé parental partagé serait plus efficace. » Son collègue de parti **Raphaël Casazza** soutient à titre personnel la ComSpec. Il se plaît à rappeler qu'il y a cinq ans, le Conseil général avait dû batailler pour imposer un congé paternité de dix jours à l'Exécutif d'alors qui préconisait trois jours... **La majorité se prononce en faveur des 30 jours.**

Au moment du vote d'ensemble, **le règlement du personnel est accepté à l'unanimité.**

Le procès-verbal de la séance est disponible sur: www.ville-freibourg.ch/conseil-general

diese Frage im Rahmen des Fusionsprozesses behandelt werden.

Vereinbarkeit von Berufs- und Familienleben erleichtern

Alle Fraktionen begrüßen dieses Reglement, insbesondere wegen der zahlreichen Anpassungen, welche die Vereinbarkeit von Berufs- und Familienleben erleichtern. Allerdings befürchtet CVP/GL-Sprecher **Claude Richard**, dass « das höhere Angebot an Sozialleistungen zu Missverständnissen bei den im Privatsektor tätigen Steuerzahler führen könnte, deren Bedingungen beträchtlich schlechter sind. Möglicherweise stellen Bedingungen, die zu weit von denen in den Nachbargemeinden entfernt sind, ein zusätzliches Hindernis für den Fusionsprozess von Gross-Freiburg dar. » Im Namen der SP-Fraktion freut sich **Pierre-Alain Perritaz**

über den neuen, doch nicht revolutionären Rahmen. Die Fraktion begrüßt die Schaffung einer Personalkommission, die sie vorgeschlagen hatte. **Pascal Wicht** (SVP) will die Ortszuschläge für in Freiburg lebende Mitarbeitende abschaffen. Der rechte Generalrat hält diese Vergütungen für überholt und unverständlich. Das Plenum ist anderer Meinung und lehnt diesen Änderungsantrag ab. **Marie-Claire Rey Baeriswyl** (CSP-ML) hätte sich klarer formulierte Massnahmen zur nachhaltigen Entwicklung und zudem Integrationsbestimmungen für Menschen über 50 Jahre gewünscht.

Vaterschaftsurlaub: Verlängerung um wie viele Tage?

In Bezug auf den Vaterschaftsurlaub schlägt die Exekutive vor, die Anzahl der Tage von derzeit zehn

auf 20 zu verdoppeln. Diese Dauer scheint ihr eine ideale Lösung zu sein, um den Verwaltungsbetrieb nicht zu beeinträchtigen und aufgrund des Grundsatzes der Verhältnismässigkeit mit anderen Freitagen. Die Soko schlägt jedoch mit Unterstützung der Linken und der CVP/GL-Fraktion 30 Tage vor. Die Grünen fordern sogar 40 Tage. **Oliver Collaud** weist darauf hin, dass diese Lösung seit Jahren von den Schweizer Grünen unterstützt wird. Die Zahl stützt sich auf OECD-Studien, die zeigen, dass 40 Tage die Mindestdauer ist, um langfristig einen merklichen Einfluss auf eine ausgewogene Aufgabenverteilung innerhalb des Ehepaars zu erzielen. Die FDP-Fraktion unterstützt die Exekutive. Für **Béatrice Acklin-Zimmermann** (FDP) « [drohen 30 Tage,] bereits veraltete Praktiken zu zementieren.

Diese Massnahme erweckt den Eindruck, dass es normal ist, wenn der Vater nach 30 oder 40 Tagen wieder in der Arbeitswelt verschwindet, während ein gemeinsamer Elternurlaub effektiver wäre. » Ihr Parteigenosse **Raphaël Casazza** unterstützt in eigenem Namen die Soko. Er ruft in Erinnerung, dass der Generalrat vor fünf Jahren kämpfen musste, um der damaligen Exekutive einen zehntägigen Vaterschaftsurlaub aufzuzeigen, während diese drei Tage empfohlen hatte ...

Die Mehrheit spricht sich für 30 Tage aus.

In der Abschlussabstimmung **wird das Personalreglement einstimmig genehmigt.**

Das Sitzungsprotokoll steht zur Verfügung unter www.stadt-freiburg.ch/generalrat



© Ville de Fribourg/Valentine Brodard

Avez-vous eu une vie avant d'être connue pour votre rôle de secrétaire de Ville ?

Une vie d'aventures, nourrie en grande partie de littérature. Enfant, je lisais le Club des cinq, le Clan des sept... Depuis toute petite, j'inventais des histoires, je me créais des familles, j'avais une imagination débordante ! Mes copines me disaient que j'écrirais sûrement des romans. Je faisais aussi beaucoup le clown en classe, car j'étais plutôt rapide et je m'ennuyais. Donc, j'étais souvent mise à la porte et j'allais à l'aventure dans les couloirs de mon école. C'est comme ça que je connais par cœur le bâtiment de Sainte-Ursule.

De là à devenir secrétaire de Ville...

L'intérêt pour la cause publique, je le tiens de ma famille qui était non partisane mais où l'on discutait beaucoup de politique. Plus tard, au Collège de Gambach, j'ai adoré étudier l'économie politique. Puis à l'Université de Fribourg, où j'ai obtenu ma licence en lettres, j'ai eu la chance d'aborder l'histoire des doctrines économiques avec le professeur Jean Valarché. J'aimais particulièrement Charles Fourier, les phalanstères...

Songiez-vous déjà à un métier ?

J'avais pensé au journalisme, à cause de mon amour pour l'écriture. Mais je me suis rendu compte que j'idéalisais cette profession. J'ai aussi songé à devenir avocate. Mais j'ai réalisé que ce métier m'aurait probablement rendue très malheureuse, car j'ai tendance à défendre la veuve et l'orphelin. Je me suis donc attelée à une thèse de doctorat en philologie romane, en lien avec l'édition des *Documents linguistiques de la Suisse romande*.

Comment êtes-vous arrivée à la Ville ?

Je le dois à Alain Dubey, alors secrétaire de Ville : il me pressait pour devenir son adjointe. J'ai cédé à l'appel et je n'ai pas terminé ma thèse. J'ai postulé et j'ai été engagée en 1987, d'abord en tant que collaboratrice scientifique, puis secrétaire de Ville adjointe. J'ai été nommée secrétaire de Ville en 1996, fonction que j'ai gardée jusqu'à ma retraite fin août.

En quoi consiste ce travail ?

Il consiste principalement à garantir que les documents signés par le président de l'Exécutif, ici le syndic, soient conformes aux décisions du collège, soit le Conseil communal.

32 ans au service de Sa Majesté, la Ville

INTERVIEW

Y a-t-il jamais eu un lien entre le Conseil communal et le Club des cinq ? Si oui, à n'en pas douter : Catherine Agustoni, fervente lectrice de cette série de romans policiers pour enfants avant de devenir la garante des décisions de l'Exécutif fribourgeois, qu'elle a côtoyé durant cinq législatures. La gardienne des sceaux de la Ville de Fribourg a pris sa retraite fin août. Elle parle de son expérience professionnelle et de son amour pour la ville qui l'a vue naître.

J'assistais à toutes les séances de ce dernier, une fois par semaine, mais aussi aux séances stratégiques et extraordinaires, afin de pouvoir attester par ma signature de l'authenticité de tous les documents sortant de l'Administration communale.

Quelles compétences cela nécessite-t-il ?

Diplomatie, discrétion et impartialité. La fonction de secrétaire de Ville, comme le travail des chefs de service, doit demeurer à l'écart de la politique ; inversement, il ne faut pas que les autorités se mêlent des tâches opérationnelles. Il est primordial de savoir manier la langue dans

toutes ses nuances, car la rédaction de la correspondance officielle est un aspect important du métier. Il s'agit de communiquer avec tact et finesse les décisions de l'autorité à un citoyen, au Conseil d'Etat, à un autre Conseil communal...

En tant que femme, avez-vous souffert de discrimination à ce poste ?

De façon générale, non. Au début, des notaires ignoraient mon existence et invitaient uniquement les syndics pour la signature. Il a fallu mettre de l'ordre (*tires*). Je suis bien sûr favorable à une meilleure reconnaissance de cette profession, surtout dans les petites communes où



Durant sa carrière, Catherine Agustoni a pris part à de nombreux événements marquants pour la ville, comme ici en 2014 lors de la pose de la première pierre du CO de langue allemande. © Ville de Fribourg/Valentine Brodard

Concours Wettbewerb

358



© Ville de Fribourg / Pierre-François Bossy

En 2010, les autorités communales dédiaient une place à la dernière femme condamnée et exécutée pour sorcellerie à Fribourg. Comment s'appelait-elle ?

Réponse jusqu'au 16 novembre 2019 à Ville de Fribourg, «Concours 1700», Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Im Jahr 2010 benannten die Gemeindebehörden einen Platz nach der letzten Frau, die in Freiburg wegen Hexerei verurteilt und hingerichtet wurde. Wie hieß sie?

Antwort bis 16. November 2019 an Stadt Freiburg, «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 356

En séance du Conseil communal du mardi 24 septembre 2019, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 356. La réponse à donner était : «Route des Alpes 2».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Thierry Mailler

gagne l'ouvrage *Atlas de la ville de Fribourg de 1822 à nos jours*, de Caroline Arbellay, Raymond Delley, Romain Jurot et Patrick Minder, édité par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

2^e prix M^{me} Véronique Perler

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M. Christophe Eugster

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M. Christian Roubaty

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Angelina Lascone

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg



PARKING DES ALPES

tpf
• • •

elle est parfois méprisée. Je pense que l'emploi du mot «secrétaire» prête à confusion, sans vouloir dévaluer la profession de secrétaire, bien entendu. Etymologiquement, le mot chancelier ou chancelière de Ville, utilisé par exemple à Neuchâtel, conviendrait mieux, parce qu'il signifie littéralement : garde des sceaux, celui ou celle qui appose le sceau communal sur un acte ou une décision.

Tout en défendant la cause féminine, on vous connaît comme allergique à l'écriture inclusive, voire épicène. Pourquoi ?

Moi qui aime la langue française, je trouve l'écriture inclusive illisible et indigeste. Certains termes féminisés sont ridicules. Il me semble qu'on perd du temps, des forces et de l'argent à vouloir forcer un changement qui n'émane d'aucune autorité, sans réflexion véritable, où n'importe qui met son grain de sel. Pourquoi ne pas écrire «chève» plutôt que «cheffe», alors ? Pendant ce temps, on ne s'offusque pas de la prolifération des anglicismes inutiles, qui touchent véritablement à la structure de la langue française. Pendant ce temps, on a toujours entre 20-25% de différences salariales entre hommes et femmes en moyenne suisse : ça, c'est révoltant ! Je préfère les actions concrètes et réfléchies, comme la journée Futur en tous genres ou celle pour promouvoir l'engagement des pompiers femmes. J'ajoute que la Ville de Fribourg est certifiée «equal-salary» depuis dix ans. Pour le dire en français : à travail égal, salaire égal !

Sur le plan institutionnel, avez-vous constaté une évolution ces dernières années ?

Les dossiers sont devenus plus transversaux. Il n'est plus possible de travailler en tuyaux d'orgue, chacun dans son coin. Les conseillers

communaux doivent communiquer entre eux, les chefs de service aussi, au lieu de se faire concurrence. J'ai eu la chance de voir naître cette nouvelle « culture d'entreprise » au sein de l'Administration communale.

Votre passe-temps favori ?

Le chant choral, qui est une tradition familiale depuis deux générations. J'ai commencé lorsque j'étais au collège, je suis membre fondateur de l'Accroche-Cœur, et je répète deux soirs par semaine aussi au Chœur de l'Université et des Jeunesse musicales. Le chant, c'est physique, cela remplace le sport que je ne pratique pas. Il y a aussi la convivialité, les discussions et le verre partagé après les répétitions.

Un coin que vous aimez à Fribourg ?

Il y en a tellement ! La cathédrale, la terrasse devant la chapelle de Lorette, le jardin du Collège Saint-Michel... Nous avons des points de vue époustouflants à Fribourg.

Un dossier politique qui vous tenait à cœur ?

Le plan d'aménagement local (PAL), avec ses contradictions entre la nécessité de densifier les constructions en ville et le besoin de végétation. Et le dossier de la fusion du Grand Fribourg, essentiel, si l'on veut que les trains continuent de s'arrêter à Fribourg et que notre canton continue d'exister entre l'Arc lémanique et la Suisse alémanique.

Un souhait pour l'avenir de la ville ?

J'aimerais que la ville garde son âme comme c'est le cas actuellement, malgré les graves erreurs faites sur le plan urbanistique dans les années 1970. Les bons projets sont prêts : la place de la Gare, l'avenue de la Gare, le Bourg, la piscine sur le site sportif Saint-Léonard... Il suffit de les réaliser !

Renouvellement des vignettes de stationnement

La fin d'année approche. Et avec elle le renouvellement des vignettes de stationnement « habitants ».

La Ville de Fribourg, via son service de la police locale, rappelle aux bénéficiaires des vignettes « habitants » de leur fournir l'attestation de la régie ou du propriétaire de leur lieu de domicile. Ce rappel ne concerne que les personnes dont l'immeuble possède des places de stationnement extérieures et/ou intérieures mais dont elles ne peuvent pas disposer pour une raison ou pour une autre. En conséquence, ces personnes doivent fournir cette attestation pour confirmer la non-disponibilité de ces places de parking sur le domaine privé. Sans cette attestation, la vignette « habitant » ne sera pas renouvelée pour l'année 2020. Il est par ailleurs recommandé de vérifier que le nom de la personne concernée figure bien sur ce document.

L'attestation doit être retournée jusqu'au 6 décembre 2019 à : Ville de Fribourg, Service de la police locale, Grand-Rue 37, 1700 Fribourg ou par courriel à stationnement@ville-fr.ch. Passé ce délai, la police locale ne pourra pas garantir le renouvellement avant le 31 décembre 2019. Pour les habitants des immeubles n'ayant pas de place de stationnement sur le domaine privé, la vignette « habitant » sera renouvelée automatiquement.

© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Envie de devenir pompier volontaire ?

PORTRAITS

Enfants, certains rêvaient de devenir pompier et se sont engagés dès que possible. D'autres ont hésité et le sont devenus sur le tard. Des femmes pensent que ce n'est pas une activité adaptée à leur genre. Des hommes se disent qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires. Le portrait ci-dessous, premier d'une série consacrée au volontariat dans le Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville, dément ces préjugés. La première personne à se présenter dans cette série est Pauline Sanglard (31 ans) ouvre le bal.

D'où venez-vous ?

Jurassienne d'origine, je suis venue à Fribourg pour mes études et ne suis jamais repartie.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis ingénierie en chimie et je travaille à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Depuis quand êtes-vous incorporée au Bataillon des sapeurs-pompiers ?

Depuis 2013.

Votre fonction dans le bataillon ?

Je suis sergente-chef à la section d'intervention, ce qui veut dire que je suis chef d'un groupe de piquet de 15 personnes, ainsi qu'au Groupe de mesures NBC (nucléaire, biologique, chimique) du canton. Ce groupe fait partie de la section logistique et s'occupe des mesures et analyses des produits auxquels les pompiers sont confrontés.

Pourquoi vous être engagée ?

Par défi, pour m'intégrer dans la vie locale, et je connaissais un pompier qui m'a poussée à me présenter au Groupe de mesures.

Votre intervention la plus difficile ?

J'ai perdu un ami et collègue dans l'incendie de sa maison. Ça a été une intervention vraiment éprouvante.

Votre meilleur souvenir d'intervention ?

Il y en a beaucoup ! Si je devais en citer un, ma première intervention chimique pour une flaque d'acide nitrique a été un grand moment ! Il y a un fort esprit de camaraderie dans un groupe de piquet, alors il peut même être sympa de balayer la route suite à une pollution au diesel à 3h le matin.



© Michel Chantoiseau

Votre argument pour convaincre les gens de s'engager ?

Dépasser ses limites ! Franchement, les pompiers, c'est un peu une deuxième famille, une bonne ambiance, et tout ça en rendant service à la population ! On apprend beaucoup, sur soi, socialement, et en matière de techniques. C'est aussi un très bon moyen de bien connaître la ville et ses aspects moins connus.

LES POMPIERS RECRUTENT

Le Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg est au service de la population principalement lors d'incendies, d'inondations, d'accidents d'hydrocarbures et chimiques, ainsi que d'accidents de la circulation, mais aussi pour le déblocage d'ascenseurs, le sauvetage d'animaux... Il est composé de volontaires qui reçoivent une formation et perçoivent une solde à côté de leur activité principale. Le bataillon comprend une section d'intervention et une section logistique qui totalisent 132 personnes, sapeurs, sous-officiers et officiers (au 1^{er} janvier 2019). Une bonne santé, le sens de l'effort et de l'intérêt général sont des conditions requises pour s'engager comme pompier volontaire. Si vous avez entre 18 et 45 ans, êtes intéressés/es à devenir sapeur-pompier volontaire, suivez les instructions : www.ville-fribourg.ch/feu-pompiers



Bravo les athlètes !

RÉCOMPENSES

Le 12 octobre, la Ville de Fribourg a remis 23 médailles aux championnes, champions et équipes ayant conquis un titre national voire européen durant la saison sportive 2018-2019, dans le cadre de la remise des Prix sportifs de la Ville. André Liaudat, très actif dans le milieu sportif, était l'invité d'honneur de la cérémonie.

Le badminton, le basketball, le billard, le judo, le karaté, la natation et le tir: autant de disciplines dans lesquelles des athlètes de Fribourg ont brillé durant la saison sportive 2018-2019. La Ville récompense les sportives et sportifs de plus de 14 ans, au bénéfice d'une licence dans un club établi en ville, évoluant dans une discipline dont la fédération est membre de Swiss Olympic et qui ont obtenu un titre de champion suisse ou un podium lors de championnats européens, mondiaux ou de Jeux olympiques entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019. Ainsi, 23 athlètes ou équipes ont reçu cette distinction le 12 octobre. Par leur engagement et leurs résultats, ils offrent à la ville de Fribourg une renommée au-delà

des frontières communales. C'est pourquoi il est primordial pour les autorités de les féliciter et les remercier.

Les «petites mains» félicitées
Les bénévoles étaient aussi à l'honneur. Les manifestations sportives nécessitent la participation de nombreux volontaires, sans qui elles ne pourraient parfois simplement pas avoir lieu. Ainsi, Beatrix Brülhart, Justine Brand et Cédric Dupasquier, trois bénévoles habitant la ville de Fribourg, ont été récompensés pour leur immense implication. Les personnes intéressées à donner leur temps trouveront toutes les informations sur la plateforme www.swissvolunteer.ch, mise en place par Swiss Volunteers.

André Liaudat invité d'honneur de la cérémonie

Lors de chaque remise des Prix sportifs de la Ville, une personnalité de l'univers du sport vient partager ses souvenirs avec le public. Cette année, André Liaudat a eu cet honneur. Le Fribourgeois de 82 ans a beaucoup œuvré pour le rayonnement du sport à Fribourg, notamment dans l'athlétisme et le tir. Il a occupé des postes aux comités du CAF, des fédérations fribourgeoise et suisse d'athlétisme, auprès de la Société de tir de la Ville de Fribourg et de la Fédération nationale, notamment. Il a également présidé la Patrouille des Glaciers et été vice-président de Morat-Fribourg. Il est reconnu dans le milieu musical avec plus de dix ans à la tête du comité de la Landwehr.

Lauréats du Prix de la Ville

KARATÉ CLUB BUDO CENTER FRIBOURG

Gabriele Di Gioia

Raffaele Di Gioia

FRIBOURG NATATION

Aglaé Robertini

Thibaud Bucher

Jean-Michel Blanchard

Alain Devaud

Pascal Schroeter

Luc-Yves Thierrin

José Yerly

Romain Widmer

BADMINTON CLUB FRIBOURG

Gilbert Fischer et Julien Favre

Gilbert Fischer et Anna Larchenko-Fischer

Anna Larchenko-Fischer et Oksana Favre

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA VILLE DE FRIBOURG

André Devaud

AMIS PC FRIBOURG

Equipe (4p)

FRIBOURG OLYMPIC BASKETBALL

LNA

JUDO CLUB FR-VILLARS-SUR-GLÂNE

Daniel Bongard

David Gauch

Ines Amey

Audrey Gaillard

BILLARD CLUB FRIBOURG

Pierre Richoz

Alessandro Sticco

BCF ELFIC FRIBOURG

LNA



Histoire de Fribourg (3)

XIX^e-XX^e SIÈCLE

Alphil, collection « Focus »). Ce 3^e tome nous plonge dans la bouleversante histoire contemporaine et nous permet de comprendre comment s'est forgé le Pays de Fribourg tel que nous le connaissons aujourd'hui. Surprenantes révélations au rendez-vous !



Couverture de l'ouvrage: Publicité pour la fabrique de lait condensé d'Epagny, 1925. Musée gruérien, Bulle.

Professeur émérite de l'Université, Francis Python revisite la Maison Fribourg en se méfiant des lieux communs. Il vaut la peine d'en explorer en sa compagnie les moindres replis et compariments. Au fond, ce canton, si stable et immuable en apparence, a connu bien des tribulations. L'auteur montre de manière magistrale que l'histoire des contrées des bords de la Sarine ne s'apparente guère à un long fleuve tranquille, où aurait dominé exclusivement le traditionalisme d'une société rurale figée, voire pétrifiée dans ses rites saisonniers et religieux. Les trois premiers chapitres nous expliquent, exemples à l'appui, que dès 1798 et durant une bonne soixantaine d'années, Fribourg est en proie à d'innombrables chamboulements (1798-1803, 1814, 1823, 1830, 1837, 1845-47, 1856), les brusques changements de régime

ne lui faisant pas prendre du poids politique, bien au contraire, puisque le choix « catastrophique et funeste » du Sonderbund (p. 33) éloigne pour longtemps le canton des rives de la prospérité.

Avancées dans le domaine politique et régressions sur le plan économique se succèdent et s'enchevêtrent, telles des plaques tectoniques géopolitiques incontournables en ce pays de contacts. Or le repli patricien en 1814 fait naître le désir d'un renouveau libéral en 1830. La fermeture confessionnelle de 1847 débouche sur des réformes tout ce qu'il y a de plus radicales. Le bon vieux temps prend ici des couleurs inattendues, avec notamment ses langues officielles qui changent au gré des aléas politiques, son charismatique P. Grégoire Girard, que les réactionnaires vouent aux gémonies tout comme son modèle d'école (1823), son évêque Etienne Marilley que les Radicaux n'hésitent pas à arrêter et à envoyer en exil en 1848.

Un siècle de domination conservatrice (1856-1966)

La politique économique privilégie l'agriculture, ce qui distingue notre canton de la Suisse industrielle et progressiste. C'est que dans ce pays très religieux, adepte de la loi dite naturelle, il est de bon ton d'exercer le libéralisme lié à la démocratie égalitaire, de se méfier des Droits de l'Homme et de la liberté de conscience, quand bien même la Ville de Fribourg résiste de son côté tant qu'elle peut au climat ambiant et régressif. Sa marge de manœuvre est limitée par l'Acte de dotation du 8 octobre 1803, qui

répartit de manière inéquitable les ressources entre l'ancienne Ville-Etat et la nouvelle administration cantonale, à seule fin d'affaiblir durablement ce qui est tout de même le cœur du canton ! Ce qui équivaut à couper la branche sur laquelle on est assis !

Une « République chrétienne », sinon rien

Pour éviter la marginalisation de l'entité fribourgeoise, un effort d'adaptation, soigneusement encadré par les autorités, s'avère indispensable. Quand bien même les forces traditionnalistes reprennent les rênes du pouvoir en 1856, le chemin de fer n'en passera pas moins par Fribourg (1862), en attendant l'arrivée de l'Université (1889) et l'émergence d'un secteur agroalimentaire dynamique, lié au maintien d'un artisanat en milieu rural. Les résultats des examens pédagogiques des recrues se révèlent « catastrophiques » pour le canton qui occupe le 21^e rang en 1879 (p. 70). Durant la grande période du régime de Georges Python, soit de 1881 à 1921, l'antilibéralisme triomphe à tous les coins de rues et recoins d'églises. Ce canton, quasiment dépourvu d'une classe ouvrière, abhorre les communistes, inexistant chez lui. Les résultats électoraux traduisent « une orientation ultradroitière de l'électorat », entre-deux-guerres, au point d'amener le canton, empêtré dans une « hantise des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie », à être le seul à voter leur interdiction en 1937 (p. 86).

Quand Fribourg bouge !

L'excédent de population et les éventuels contestataires filent sous des cieux plus accueillants ou

prospères. Plus de 1400 Fribourgeois quittent encore annuellement le canton dans les années 1950 (p. 96). La perte de toutes ces forces vives montre les limites du système et le pouvoir en place, usé par ses divisions internes, est finalement contraint de s'engager dans la voie de l'industrialisation (p. 8) « pour sortir le canton d'un état d'apathie qui s'aggrave » (p. 94). Moment symbolique, la RN12 qui traverse notre territoire est achevée en 1982. « Cet effort de modernisation du canton ne va pas sans un grand effort de formation secondaire et professionnelle de la jeunesse qui a tardé à se produire » (p. 97). En effet, « des 50 000 petits Fribourgeois et Fribourgeoises qui auraient pu théoriquement fréquenter une école secondaire de 1945 à 1960, 10 000 ont eu ce privilège et 40 000 sont restés à la porte » (p. 99).

Au milieu du XX^e siècle, Fribourg entame sa mue jusqu'à se transformer en profondeur dans les années septante. Le principe du suffrage féminin est accordé sur le plan cantonal le 16 novembre 1969 et un premier service de planning familial est ouvert en 1983.

Fribourg s'étant volontairement privé de la grande industrie, ses paysages préservés sont devenus des atouts dans le dernier tiers du XX^e siècle. Le vieux canton catholique, qui ne trouvait pas grâce auprès de ses voisins compatisants, pour ne pas dire condescendants, les étonne à présent par son ouverture et son dynamisme. La conclusion de l'ouvrage, sous forme de synthèse, est particulièrement éclairante à ce sujet.

Alain-Jacques TORNARE

Art urbain au Schoenberg

PAYSAGE ÉDUCATIF

Une fresque murale a été réalisée dans le passage sous-voie Saint-Barthélemy les 28 et 29 septembre par des graffeurs de la place et des enfants du quartier. La Ville de Fribourg répond ainsi à la demande de la population du quartier d'embellir cet endroit.

Le passage sous-voie Saint-Barthélemy s'est paré de nouvelles couleurs. Les 28 et 29 septembre derniers, une quinzaine d'artistes – de Fribourg et de la région – ont collaboré pour y réaliser des fresques sur les murs. Des centaines de personnes de tous âges sont venues les voir à l'œuvre et ont participé aux différents ateliers organisés pour l'occasion. Encadrés par des artistes urbains de renom, les jeunes du quartier ont même pu s'approprier une partie des murs.

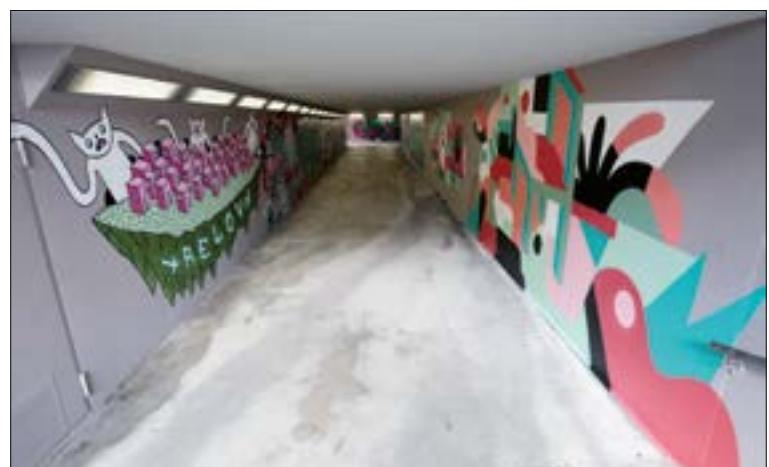
Le Schoenberg se dote ainsi d'un nouvel espace dédié à l'art urbain, pour lequel une charte d'utilisation a été coécrite avec les artistes. Embellir ce passage était une demande des habitants du quartier. La Ville a profité d'un assainissement programmé du passage sous-voie pour mettre sur pied ce projet artistique et collaboratif. Elle apporte ainsi son soutien à l'art de rue en proposant des œuvres qui communiquent avec le public, qui interpellent

et rendent curieux, mais également une dynamique participative visant à renforcer la cohésion sociale dans le quartier. Ce projet a pu être concrétisé grâce à la collaboration avec le programme « Paysage éducatif – Schoenberg », qui réunit de nombreux acteurs du quartier et vise à promouvoir, notamment, la collaboration entre ces derniers ainsi que la participation des enfants, des jeunes et de leur famille aux activités et à la vie sociale du lieu. Il a été soutenu également par le Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg. De nombreux passants ont profité du week-end des 28 et 29 septembre pour exprimer leur satisfaction.

Toutefois, peu de temps après leur réalisation, les fresques ont subi des dégradations. La Ville de Fribourg déplore ces dommages, tout comme les habitants du quartier qui avaient accueilli le projet de manière très positive. La Ville et ses partenaires se donnent le temps de la réflexion afin de définir les suites à donner à cet incident.



© Ville de Fribourg / Ghislaine Heger



Participation (ou)verte

COHÉSION SOCIALE

Le projet Fribourg (ou)vert, qui sera officiellement inauguré au printemps 2020, met en avant la participation des citoyennes et des citoyens de tout âge dans le quartier du Schoenberg. La population a ainsi été impliquée de la conception du projet à sa réalisation.



Une soupe revigorante a été concoctée au jardin partagé Préfleuri le 3 octobre. © Ville de Fribourg/Ghislaine Heger

Il y avait foule, jeudi 3 octobre, pour concocter et savourer une revigorante soupe aux légumes au jardin Préfleuri. Ouvert au printemps, cet espace est devenu un lieu de rendez-vous apprécié des jardiniers amateurs du quartier du Schoenberg, petits et grands, qui s'y retrouvent régulièrement pour cultiver la terre et participer aux différentes activités organisées. Ce jardin partagé est un des quatre espaces récréatifs de Fribourg (ou)vert, dont l'inauguration est prévue au printemps 2020.

Fribourg (ou)vert a pour objectif d'améliorer la qualité de vie et de renforcer le vivre ensemble dans le quartier du Schoenberg. Depuis sa conception, ce projet mise sur la participation citoyenne. Tout a commencé par deux ateliers auxquels tous les habitants du quartier

étaient conviés, le premier début 2017 pour sélectionner les sites possibles, le deuxième pour discuter des premières esquisses de projets et ajuster les propositions aux attentes exprimées.

L'association de quartier « Vivre au Schoenberg » a été elle aussi fortement impliquée. Quatre de ses membres ont ainsi pu intégrer les commissions techniques et de pilotage du projet.

Place de jeux par et pour les enfants

Et les enfants du quartier n'ont pas été oubliés. Encadrés par la Fachstelle Spielraum, spécialisée dans la construction participative de places de jeux, ils ont pu imaginer l'espace de leurs rêves : le Parc du petit renard. Sur la base de leurs idées, le projet final propose un grand par-

cours permettant de grimper, faire du toboggan et se faufiler sous des souches d'arbres. Une balançoire en nid d'oiseau sera installée au sommet d'un talus. Un renard géant, formé par des mouvements



Ouvert au printemps, le jardin partagé Préfleuri est un lieu de rendez-vous des jardiniers amateurs du quartier. © Ville de Fribourg/Ghislaine Heger

de terrain, avec des oreilles en saule tressé, sera l'emblème du parc. Les enfants ont mis la main à la pâte lors des différentes phases de réalisation des chantiers : ils ont aidé au dépavage du site, ont peint des gros troncs d'arbres pour un espace ludique et ont planté des arbustes et des bulbes de fleurs.

Les jeunes du quartier pourront également participer au projet « autour du foot », près du terrain de football Mon-Repos. Ils seront amenés à composer une fresque avec l'artiste Robin Braendli. Avec cette action, la Ville de Fribourg se réjouit d'avoir pu mettre sur pied une démarche réellement participative. Impliquée dans les projets de leur création à leur réalisation, les citoyennes et citoyens du quartier, quel que soit leur âge, peuvent réellement s'approprier les nouveaux espaces. Les premiers échos, notamment des utilisateurs du jardin partagé, sont très positifs. De quoi donner l'élan nécessaire à la mise sur pied de nouveaux projets participatifs ces prochaines années.

Les chefs-lieux en **musique**

CONCERTS CANTONAUX

La Conférence des directeurs et directrices de la culture des chefs-lieux du canton de Fribourg organise pour la première fois le 23 novembre à 20 heures un événement culturel commun sous le nom de « Culture – Unterwegs ».

Acette occasion, chacune des sept cités fribourgeoises envoie un ensemble musical se produire aux côtés d'un orchestre d'une ville hôte. La Persévérance d'Estavayer-le-Lac rencontre ainsi l'Union instrumentale de Fribourg. Les deux orchestres d'harmonie, avec plus de 100 ans d'activité pour l'un et 125 ans pour l'autre, représentent à merveille le patrimoine culturel et le savoir-faire musical qui animent le canton. En uniformes historiques et interprétant un répertoire de première catégorie, les deux ensembles investiront le 23 novembre la Tour Vagabonde installée sur le site de blueFACTORY. Depuis plus de 22 ans, cette structure s'inspirant du théâtre shakespearien voyage en Suisse et à l'étranger, accueille et fait connaître des artistes partout où elle passe. L'originalité des lieux et l'excellence des harmonies promettent une expérience hors norme lors de cet événement gratuit et ouvert à tous.

Le même jour à 20h, les six autres chefs-lieux proposent également une programmation musicale. Le district de la Sarine est à l'honneur dans la Veveyse : la Chanson de Fribourg se produit à Châtel-Saint-

Denis aux côtés de l'Entente musicale de Châtel-Saint-Denis et Remaufens sur la scène d'Univers@lle. A l'issue des concerts, un apéritif est offert pour clore de manière conviviale cet échange entre les sept chefs-lieux fribourgeois.



L'écrin magique de la Tour Vagabonde est un lieu propice à la musique, comme ici lors de la Fête de la musique 2017. © Ville de Fribourg / Valentine Brodard

En bref...

Le restaurant de l'Aigle-Noir a rouvert ses portes le 1^{er} octobre dans un décor résolument contemporain. L'établissement est exploité par la Fondation Saint-Louis, active l'été au Port de Fribourg. Elle reprend les principes qui lui sont chers comme les ingrédients issus de la culture bio et de fournisseurs et partenaires locaux. Le restaurant est désormais grand public. La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, propriétaire des lieux, a pris le parti de redonner une nouvelle vie à cet espace empreint d'histoire en s'efforçant de concilier modernité et tradition. Elle collabore déjà avec la Fondation dans l'entretien et le maintien de la qualité de nombreuses propriétés forestières et agricoles. Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10. Ouvert lu: 7h - 14h, ma-sa: 7h - 23h 30, di: 10h - 17h

Le projet d'aménagement de la place du Petit-Saint-Jean a été présenté par la Ville de Fribourg à l'Association des intérêts du quartier de l'Auge et aux personnes directement concernées le 15 octobre dernier. Une seconde rencontre est programmée le 23 octobre à 18h au Werkhof au cours de laquelle l'Association fera part de ses commentaires et apportera des propositions concrètes. 1700 reviendra sur les résultats de cette discussion dans une prochaine édition.

Des pistes dévoilées pour la valorisation de la Vieille-Ville – Vous souhaitez connaître l'état des réflexions concernant la valorisation de la Vieille-Ville ? Cela tombe bien : une soirée publique d'information est prévue le mercredi 6 novembre prochain à 19 heures, à la grande salle de la Grenette. EspaceSuisse, l'association mandatée l'an passé par le Conseil communal pour plancher sur la thématique, y présentera son rapport final. Dans la foulée, les autorités communales dresseront un état des lieux et les pistes qui pourront être suivies tant à court qu'à long termes, ainsi que les mesures déjà entreprises (par la Ville comme par des acteurs privés). Ceci, en attendant le lancement du grand projet de requalification du quartier du Bourg, pour l'heure toujours bloqué par des oppositions.

La Journée des familles de la Saint-Nicolas dans le Bourg se tiendra le dimanche 8 décembre pour la troisième fois. La Ville de Fribourg est à la recherche de bénévoles durant la journée. Cela vous intéresse ? Contactez le Service de la culture à culture@ville-fr.ch.

ParMi Fribourg

SOUTIEN JEUNES MIGRANTS

L'association ParMi a mis sur pied un projet de parrainage entre des familles ou adultes fribourgeois et de jeunes migrants/es. Le but est, par des rencontres régulières, de tisser des liens amicaux, d'entraide et d'échanges entre les deux parties. La structure, à la recherche de parrains et marraines, programme une soirée d'information le 14 novembre.

Une famille, un cercle d'amis/ es ou toute personne motivée de plus de 25 ans peut devenir parrain ou marraine. Leur rôle est de donner régulièrement de leur temps à leur filleul/e, un/e jeune migrant/e. Activités de loisirs, partage de ses centres d'intérêt, écoute, chacun/e donne ce dont l'autre a besoin, dans une relation réciproque. Les parrains/marraines officiant comme une « porte d'entrée » dans la vie et la société fribourgeoises, permettent aux jeunes de nouer des contacts dans leur ville d'accueil et de se créer un réseau de connaissances pouvant être sollicité en cas de problèmes du quotidien. Par contre, les bénévoles ne remplacent pas les professionnels/les qui entourent les migrants/es.

La coordination de ParMi rencontre chaque volontaire. Elle suit les binômes et reste à leur écoute en cas de questions ou difficultés. La création d'une relation de confiance prend du temps, c'est pourquoi un engagement minimal de 12 mois est requis. A l'issue d'une année, chaque partie décide si elle souhaite poursuivre ou non. Une trentaine de parrainages sont en cours actuellement.

Plusieurs jeunes recherchent encore des parrains et marraines. L'action de ParMi vous intéresse ? L'association organise une rencontre d'information le 14 novembre à 18h30 dans ses nouveaux locaux du boulevard de Pérrolles 42 (4^e étage) à

laquelle vous pouvez vous inscrire par courriel ou par SMS. Vous pouvez également devenir membre de l'association pour soutenir ses activités.

Une initiative citoyenne qui a grandi

ParMi est née de la conviction et du dynamisme d'habitants/es du quartier d'Alt. En 2015, une soixantaine de migrants/es mineurs/es non-accompagnés/es logent dans le foyer des Remparts. Le bâtiment n'est pas équipé pour héberger autant de personnes dans des conditions idéales. Il ne dispose pas, par exemple, d'une cuisine permettant à autant de pensionnaires de préparer leurs repas. Par ailleurs, les contacts avec la population sont limités et ne se produisent que sur la place de jeux du quartier. Des habitantes décident alors d'accueillir chez elles autour d'un repas de midi les jeunes migrants/es qui le souhaitent. Avec la collaboration d'ORS Service SA, les premiers liens sont tissés. Considérant le succès de ces rencontres informelles, un projet pilote de parrainage est lancé par six familles du quartier. Pour pérenniser l'action, et donc mieux contribuer à renforcer la cohésion sociale fribourgeoise, l'association ParMi est fondée officiellement en avril 2017 avec le soutien de l'Etat de Fribourg et de la Chaîne du Bonheur.

ParMi Fribourg, 077 477 64 19
info@parmi-fribourg.ch
www.parmi-fribourg.ch

L'OCF, 10 ans d'émotions

CONCERT ANNIVERSAIRE

On pourrait énumérer les 300 œuvres du répertoire que s'est constitué l'Orchestre de chambre fribourgeois (OCF). On pourrait également citer toutes ses prestigieuses collaborations. Mais l'OCF, fondé en 2009, c'est beaucoup plus que cela.



Laurent Gendre, qui dirige l'orchestre depuis sa fondation, et ses musiciens ont su tisser, en une décennie, une délicate toile d'intenses moments avec leur public, grâce à des concerts singuliers, ancrés dans la mémoire de ceux qui ont eu la chance d'y assister. Décloisonner le classique, l'OCF en a fait une mission. L'une de ses plus belles réussites fut sans conteste, en 2016, son accompagnement live de la projection du *Kid* de Charlie Chaplin, qui a fait deux fois salle comble à Equilibre, dans le cadre du Festival international de films de Fribourg. Le public sortit les larmes aux yeux et, ces jours-là, musique et cinéma donnèrent aux spectateurs un grand plein d'émotions. Cette même année, l'OCF a également signé un très beau « concert familles » en jouant *Pierre et le loup* de Prokofiev, récité par le Fribourgeois Yves Jenny. Dans la même lignée, n'oublions pas *En balade avec Beethoven*, une création originale interprétée par le facétieux Yann Pugin. En 2018 et 2019, des hors-les-murs monumentaux se sont succédé entre Paléo Festival et Opéra en fête aux arènes romaines d'Avenches. En résumé, l'OCF reste un ensemble professionnel qui célébrera sa décennie avec un double concert, en novembre à Equilibre. On souhaite à l'OCF de nouvelles décennies, encore plus belles que la première. Concert anniversaire, *Symphonie N° 9*, de Beethoven, par le Chœur de chambre de l'Université de Fribourg et l'Ensemble Orlando Fribourg, samedi 23 et dimanche 24 novembre à Equilibre.

Infos : <https://www.ocf.ch/fr>

A la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 1^{er} étage
026 351 71 44
bibliothefribourg@ville-fr.ch
www.ville-fribourg.ch/bibliothèque

Horaire
Lundi, mardi et vendredi: 14 h – 18 h
Mercredi: 10 h – 18 h
Jeudi: 14 h – 20 h
Samedi: 9 h – 12 h

Que se passe-t-il à la Bibliothèque?

Mardi 5 novembre, 15 h 30 – 17 h

Né pour lire

Rencontre autour des livres pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans. En collaboration avec Education Familiale Fribourg. Venez en famille vous amuser et découvrir les plus belles histoires. Bienvenue à tous !

Jeudi 14 novembre, à 18 h 30

Vernissage de l'exposition Les cartes de la Saint-Nicolas de 1916 à 2019: collection Dietrich



Afin d'entrer dans la magie de la fête de la Saint-Nicolas, la Bibliothèque accueille l'exposition de cartes de la collection Dietrich, du 14 novembre au 4 janvier. Depuis plus d'un siècle, la famille Dietrich réunit et collectionne les cartes de la Saint-Nicolas. Tel un voyage à travers le temps, la collection donne à voir des univers visuels kaléidoscopiques. La figure du saint y est déclinée, toutes techniques d'expression confondues. Cette exposition servira de fil rouge à une animation prévue pour 50 classes (1 H à 8 H), à la découverte de l'un des saints patrons de la ville. Au programme également, un quiz pour toute la famille. L'exposition est à voir jusqu'au 30 décembre, ainsi que le dimanche 8 décembre de 13 h 30 à 16 h 30, ouverture exceptionnelle à l'occasion de la Journée des familles de la Saint-Nicolas, www.st-nicolas.ch, www.cartes-saint-nicolas.ch.



Vendredi 15 novembre, à 16 h 30

Contes pour enfants avec Caroline Equey

Pour tous, dès 4 ans. Prochaine date: vendredi 13 décembre 2019.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Spitalstrasse 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibf@ville-fr.ch
www.deutschesbibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr

Es ist was los in der Bibliothek!

Samstag, 2. November, 11-12 Uhr

Der gestiefelte Kater

Theater für Kinder ab 4 Jahren mit der Theatertruppe stille hunde. Das Märchen der Brüder Grimm vom schlauen Kater, der seinen Herrn, den armen Müllerssohn, mit List zum König macht – und sich zum ersten Minister. Eintritt: Kinder Fr. 10.–, Erwachsene Fr. 15.– (inkl. kleinem Apéro).

Freitag, 8. November, 18.30-21 Uhr

Erzählnacht

Das Motto der Erzählnacht 2019 ist inspiriert vom 30-jährigen Jubiläum der UN-Kinderrechtskonvention und lautet: «Wir haben auch Rechte!» Kinder von 8–10 Jahren sind eingeladen über Kinderrechte zu lesen, zu schreiben, zu spielen und zu diskutieren. Anmeldung in der Bibliothek. Kosten Fr. 5.–.

Dienstag, 12. November, 15.30-17 Uhr

Buchstart

Die Kleinkinder bis 5 Jahre zusammen mit ihren Eltern/Grosseltern entdecken die Welt der Bücher und Geschichten. Animiert von einem Mitglied der Familienbegleitung.

Freitag, 22. November, 16.30-17.15 Uhr

Märchenstunde

Geschichtenerzählerin Dominique nimmt Kinder von 4–8 Jahren mit in die Welt der Märchen- und Kinderbücher.

De l'énergie **fiable** et durable pour tous

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avez-vous déjà entendu parler de l'Agenda 2030 ? Ce sont 17 objectifs de développement durable (ODD), acceptés par l'ONU et servant de cadre international pour relever les grands défis de la planète. Jusqu'à l'été 2020, 1700 vous propose de vous approprier chaque mois l'un de ces buts.

A près l'ODD N° 2 (voir 1700 N° 357), passons au N° 7. Celui-ci vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. La Ville de Fribourg a mis en place plusieurs mesures pour adapter cet ODD. En 2018, elle a entrepris un examen approfondi de la consommation énergétique sur son territoire, évaluant la situation actuelle et les possibilités futures. Cette étude a abouti au Plan communal des énergies de la Ville (PcEn) qui propose des solutions concrètes pour sortir des énergies fossiles. A ce titre, la Ville vous soutient, par exemple, dans l'estimation du potentiel photovoltaïque de votre bâtiment. L'ODD N°7 ambitionne aussi d'améliorer l'efficacité énergétique par de petits changements de comportement. Apprenez ces gestes le 26 octobre à l'occasion de l'EnergyDay 2019. Cette manifestation nationale veut montrer comment agir au quotidien pour économiser de l'énergie.

www.ville-fribourg.ch/energie
www.eda.admin.ch/agenda2030
www.energyday.ch



MARCEL GUTSCHNER
Conseiller Cité de l'énergie,
NET Nowak Energy & Technology Ltd.

Le programme Cité de l'énergie, auquel Fribourg a adhéré en l'an 2000, s'adresse aux communes qui souhaitent s'engager pour l'utilisation efficace de l'énergie, la protection du climat, les énergies renouvelables et une mobilité respectueuse de l'environnement – tout en favorisant la qualité de la vie et la création de valeur régionale. Au vu des enjeux actuels et futurs, ce programme créé il y a 30 ans est plus pertinent que jamais.

SUSANA JOURDAN
Coprésidente d'Optima Solar Fribourg Freiburg

Notre vision est celle d'une ville qui regorge d'installations solaires exemplaires du point de vue de leur bilan carbone, produisant du courant destiné à des consommateurs qui l'utilisent avec sobriété. Mais par-dessus tout, nous rêvons de planifier, de récolter des financements nécessaires et de construire des installations avec le public et en particulier avec les jeunes. Toute installation sur un bâtiment emblématique – école, centre de loisirs, théâtre, centre sportif – devrait se concrétiser en impliquant les habitants, et les jeunes en particulier pour que ces derniers se sentent acteurs de cette transition et se nourrissent de l'espoir qui naît d'une action collective.

PR. FLORINEL RADU
Responsable de l'Institut TRANSFORM de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture Fribourg / Smart Living Lab

Le processus de création du Grand Fribourg est une excellente opportunité de mettre en œuvre la transition énergétique en repensant et transformant l'ensemble des systèmes liés à l'énergie. Une coordination des politiques des différents services publics avec les stratégies des acteurs majeurs privés est une condition essentielle pour ce processus.

VERLÄSSLICHE UND NACHHALTIGE ENERGIE FÜR ALLE

Die Agenda 2030 ist der von allen Mitgliedstaaten der UNO genehmigte globale Rahmen für nachhaltige Entwicklung, der dazu beitragen soll, die grossen Herausforderungen der Welt zu lösen, und umfasst 17 nachhaltige Entwicklungsziele (Sustainable Development Goals: SDGs). Bis zum Sommer 2020 stellt Ihnen 1700 jeden Monat ein SDG vor.

Das Ziel Nr. 7 will den Zugang zu bezahlbarer, verlässlicher, nachhaltiger und moderner Energie für alle sichern. Die Stadt Freiburg hat es bereits mehrfach umgesetzt: 2018 führte sie eine umfassende Untersuchung über den Energieverbrauch auf ihrem Gebiet durch und bewertete die heutige Situation wie künftige Möglichkeiten. Auf dieser Studie beruht der kommunale Energieplan (KEP) der Stadt, der konkrete Massnahmen für den Ausstieg aus den fossilen Brennstoffen vorschlägt. So unterstützt Sie die Stadt bei der Schätzung des Photovoltaikpotenzials Ihres Gebäudes. Zudem bezweckt das SDG Nr. 7, die Energieeffizienz zu verbessern. Kleine Verhaltensänderungen können unseren Energieverbrauch reduzieren. Erfahren Sie mehr darüber am 26. Oktober anlässlich des EnergyDay 2019. Infos: www.ville-fribourg.ch/de/tiefbau/energie | www.energyday.ch | www.eda.admin.ch/agenda2030

Cent ans, quel bel âge !

Le 3 octobre dernier, M^{me} Cécile Gross a fêté ses 100 ans. Elle a reçu les chaleureuses félicitations du syndic de la Ville de Fribourg, M. Thierry Steiert, qui lui a remis en cadeau un vitrail de Saint-Nicolas et un bouquet de fleurs assemblé par l'équipe d'horticulture du secteur des Parcs et Promenades.



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Découverte du mardi

L'objet que présentera, quelques jours avant son départ en retraite, la directrice Verena Villiger Steinauer est une pièce étonnante de la collection du MAHF. Un « buffle », c'est-à-dire un gilet de cuir épais, muni de basques couvrant les cuisses et tanné de manière très spéciale, à l'alun et à l'huile de cabillaud. Au XVII^e siècle, les gens de guerre le portaient en dessous ou à la place de la cuirasse de métal, qui gênait la mobilité. L'ancêtre du gilet pare-balles, en quelque sorte. Le spécimen du MAHF se distingue par une facture extrêmement soignée ; il fallait être riche pour s'équiper de la sorte. Même le buffle de Gustave-Adolphe, roi de Suède, était plus sobre. Un musée de Stockholm le conserve ; il est trouvé par le projectile qui tua le monarque à la bataille de Lützen, en 1632. On souhaite rétrospectivement plus de chance au porteur du buffle de Fribourg, apparemment un membre de la famille de Boccard. Conférence par Verena Villiger Steinauer, 12 novembre à 18 h 30, au Musée d'art et d'histoire Fribourg. Entrée gratuite !

Rejoignez la FFR !

La Fédération fribourgeoise des retraités (FFR) est forte d'environ 7200 membres, dont 668 pour la section du district de la Sarine. Reconnue par les autorités cantonales, la FFR a pour objectif de diffuser une politique favorable aux retraités et de s'engager pour la mise en place d'infrastructures et services au bénéfice des retraités. Elle propose plusieurs fois par année des activités conviviales comme des matchs aux cartes, un loto ou des repas. Vous souhaitez rejoindre la FFR ?



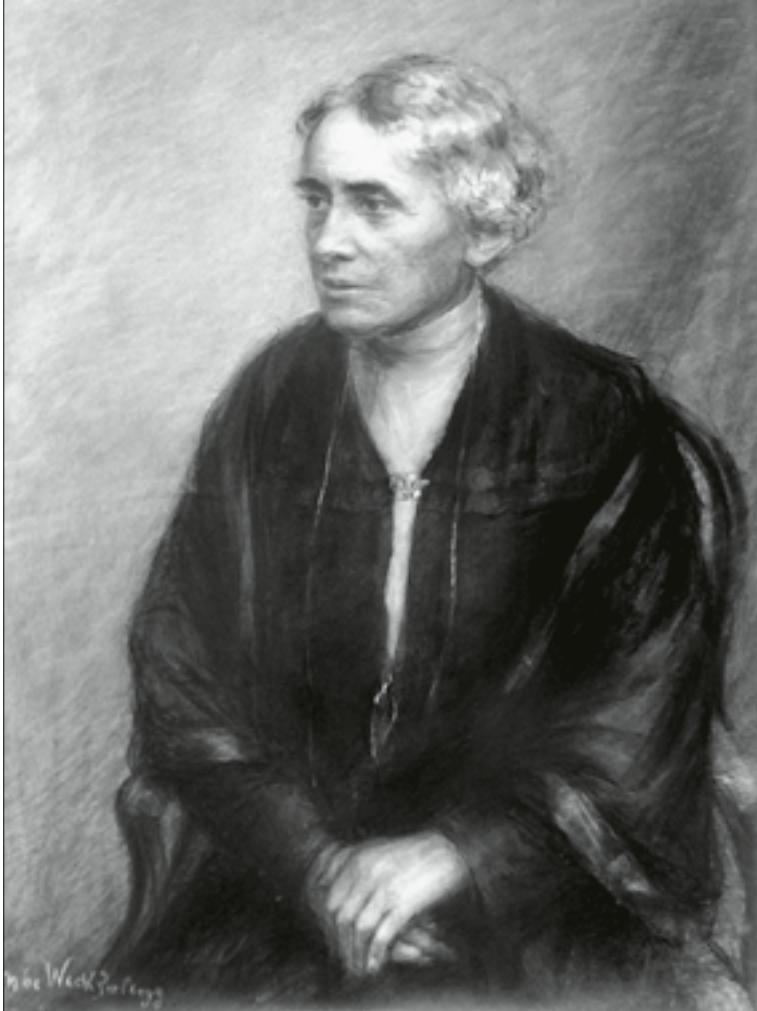
La FFR organise deux fois par année des sorties conviviales. © pixelio.de – Photo prétexte

Renseignez-vous sur www.ffr-frv.ch, ou contactez Serge Vonlanthen au 026 446 43 47 ou Jean-Paul Repond au 026 322 10 34.



LES TRAVAUX DE JOLIMONT AVANCENT

Une étape importante de la rénovation de l'ancien bâtiment du CO de Jolimont a été franchie le jeudi 3 octobre. L'entreprise responsable des travaux de couverture de l'édifice a perpétué une tradition chère aux charpentiers : la pratique veut que ceux-ci insèrent une capsule « commémorative » datée dans le poinçon. A l'intérieur de celle-ci, des documents retracent les travaux tels des PV de chantier, une photo des charpentiers, le journal du jour, etc. L'objet a été scellé et installé dans le poinçon, qui, lui, a retrouvé sa place sur le toit du CO. © Ville de Fribourg / Christophe Borne



© Collection privée

C'est à Romont qu'Athénaïs Clément voit le jour en 1869, dans une famille bourgeoise mais sans grande fortune. Son père, président du Tribunal du district de la Glâne, jouit d'une réputation d'homme respecté et de bon conseil. La tragédie frappe très vite la famille : le père décède prématurément, laissant dans une situation financière compliquée sa veuve et ses enfants, dont l'aîné n'a que trois ans et le cadet n'est pas encore né. La mère reprend alors des études et décroche un emploi au service des Postes à Fribourg, où la famille emménage. A. Clément passe son enfance dans des conditions modestes. Limiter ses dépenses paraît le mot d'ordre. Elle grandit avec le modèle d'une mère active à l'extérieur de son foyer et qui se sacrifie pour le bien de ses enfants.

Afin de fournir des ressources financières supplémentaires à sa famille – notamment pour les études de médecine de son frère Gustave –, Athénaïs entre à l'Ecole secondaire de Fribourg pour devenir institutrice. Elle a 17 ans. Bien que la gratuité de ce cursus ait pu dicter ce choix, la jeune femme y excelle. Son brevet lui ouvre les portes des grandes familles fribourgeoises et elle ne tarde pas à se faire apprécier de ses pupilles comme de leurs parents. Ses qualités d'en-

seignante lui offrent un poste fixe au sein de l'Ecole secondaire. Une dizaine d'années plus tard, la maladie la force à se réorienter : elle est atteinte de tuberculose. Bien qu'en rémission, le risque de contagion est trop important. Son état de santé fragile la contraindra à se ménager toute sa vie durant.

Un combat fort d'un solide réseau

Ses forces comme son sens de l'organisation et du dévouement iront dès lors au service d'œuvres de bienfaisance. Imprégnée des difficultés de son enfance, A. Clément s'engage en faveur des mères célibataires, des familles pauvres, des enfants en bas âge. Son action se concentre à Fribourg, où elle sait compter de nombreux soutiens : les familles patriciennes auprès desquelles elle a officié gardent d'elle un souvenir chaleureux et son frère est devenu un médecin et un homme politique estimé. Fervente catholique, elle tisse également des liens forts avec les congrégations religieuses et les ecclésiastiques. C'est grâce à ces contacts que son activité philanthropique se développe. Elle appartient à des comités qui étudient un projet social, puis elle devient souvent la personne centrale, développant, organisant, mettant en place, nouant des contacts pour obtenir des soutiens et des financements.

Femmes de Fribourg

ATHÉNAÏS CLÉMENT

Bienfaitrice et pionnière des institutions sociales à Fribourg, Athénaïs Clément s'engage durant toute sa vie en faveur des personnes défavorisées. Elle est liée à tant d'offices, d'associations ou d'initiatives charitables qu'en dresser une liste exhaustive paraît impossible. Le paysage de l'entraide dans notre ville lui est reconnaissant, encore aujourd'hui.

Afin d'assurer la pérennité de son entreprise, elle sait solliciter les personnes adéquates. Elle se retire de la scène lorsque le projet a pris son envol, sans s'effacer pour autant.

Structurer et pérenniser l'aide

En 1912, elle est élue à la vice-présidence générale de l'Association de la protection de la jeune fille, fondée à Fribourg et qui a essaimé dans plusieurs pays. Elle assumera cette fonction jusqu'à sa mort. En 1913, la fondation de l'Office central d'informations et d'assistance (l'actuel Office familial) est l'œuvre d'A. Clément. L'organe, placé sous le patronage de M^{gr} Bovet, vise à structurer rationnellement les aides charitables et à les redistribuer en connaissance de cause. Si Athénaïs a un cœur énorme, elle hait l'exploitation de la charité par le « pauvre habile ». Elle se lance aussi dans des entreprises seule ou avec son frère. A la fin du XIX^e siècle, afin d'assister les mères forcées à travailler et ainsi à confier leurs enfants aux soins de voisins, elle improvise une crèche en Auge dirigée par des volontaires. Toutefois, ce mode de fonctionnement n'assure pas une stabilité à la structure. Elle trouve alors un soutien auprès de la congrégation des Sœurs de la Retraite. Elle se tourne régulièrement vers des religieuses, par exemple pour une crèche dans le quartier

de Beauregard, pour l'œuvre du Château-du-Bois à Belfaux venant en aide aux mères célibataires, ou encore pour diverses institutions de formation pour jeunes filles. Durant la Première Guerre mondiale, elle met sur pied l'hospitalisation, le ravitaillement et l'instruction de près de 400 enfants réfugiés belges, pris en charge dans ses structures. La philanthrope meurt le 6 février 1935. Les hommages affluent, de Fribourg, de Suisse et de l'étranger. Son action subsiste encore aujourd'hui à travers diverses associations, fondées de son vivant et toujours actives. En 1997, la Ville de Fribourg lui dédie une artère dans le quartier du Schoenberg.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

**Gustave Clément e. a.,
In Memoriam – M^{me} Athénaïs Clément (1869-1935).
Souvenirs et témoignages,
Fribourg, s. d. [1936]**

Vicky Graf, «Athénaïs Clément, créatrice et animatrice d'œuvres sociales (1869-1935)», in 1700, N° 135, mai 1997.

**Anne-Françoise Praz,
«Athénaïs Clément (1869-1935)», in *Freiburger Geschichtsblätter*, N° 75, 1998.**

Mémento

CONCERTS

Orchestre des jeunes de Fribourg

Beethoven et Britten, di 27 octobre, 17h, Aula magna de l'Université

Joe Filisko & Eric Noden

sa 9 novembre, 19 h 30, Blues Club (rte St-Nicolas-de-Flue 22)

Chœur Arsis

Mozart, Schubert, Mendelssohn, di 10 novembre, 17h, église du Collège Saint-Michel

Jo Mettraux: Des rêves par palettes

ve 15 novembre, Le Bûcher (Karrweg 1)

Chœur symphonique de Fribourg

Musiques de nos jours, œuvres de Völlinger, Dobrogosz et Gjeilo, sa 16 novembre, 20h 30, di 17 novembre, 17h, basilique Notre-Dame

Duo Drôles de Gammes

V. Baeriswyl-Sudan (chant) et M. Thierrin (accordéon), en faveur des projets soutenus par Musique Espérance Fribourg, di 17 novembre, 17h, Centre Le Phénix

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Requiem pour L.

ma 5, me 6 novembre, 20h

Laïka, le chien de l'espace

tout public, avec le NOF et la Cie Pièces jointes, sa 16 novembre, 17h

Alissa

Mit., 20. November, 19.30 Uhr

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

L'art de la comédie

cie Le Magnifique Théâtre, du je 7 au sa 16 novembre

Hom(m)es

danse, ACT2/C. Dreyfus, ve 8, sa 9 novembre, 20h

Les chaussettes

cie Les Héritiers, ma 12, je 14 novembre, 12h 15

La poupée cassée

tout public, sa 16 novembre, 14h, 17h, di 17 novembre, 11h, 15h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Viel Lärm um Nichts

1. bis 19. November

BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Les Monsieur Monsieur

ve 15 novembre, 20h 30

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Manon Mullener et Julien Painot

jouent Metropolis, ciné-concert, di 27 octobre, 17h

Professor Wouassa + Mambassa

ve 8 novembre, 21h

Chocolat Show: Merci d'être venus

di 17 novembre, 11h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Dirty Sound Magnet

sa 26 octobre, 20h

FREI présente

ve 8 novembre, 21h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

La micromédie musicale improvisée

sa 2 novembre, 20h 30

La Nuit du conte

ve 8 novembre, 20h 30

Kneeboby

sa 9 novembre, 20h 30

Sinkane

me 13 novembre, 20h 30

Aziza Brahim

ve 15 novembre, 20h 30

Cuarteto Zisman

sa 16 novembre, 20h 30

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Denis Beuret – Olivier Clerc – Bill Holden

création autour des objets sonores, je 24 octobre, 20h 30

Camerata Variabile

sa 26 octobre, 19h 30

La musique est (aussi) une femme

concert-conférence avec le pianiste A. M. Riva, di 10 novembre, 17h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Comment préparer mon enfant pour l'entrée à l'école ?

je 7 novembre, 17h 30

La charge mentale, s'en décharger avant d'être surchargée

ve 8 novembre, 9h 30

Atelier danse et musique pour mamans et enfants

sa 9 novembre, 10h 15

Education filles et garçons:

On en parle ?

ma 12 novembre, 14h

THÉÂTRE

Julien Santini s'amuse

humour, ve 25, sa 26 octobre, 20h, Le Strap' (rue de Morat 1)

Jérémy Crausaz ne veut pas grandir

humour, ve 1^{er} novembre, 20h, Le Strap'

Anim'Oh

cie B à Z, pour les enfants, di 10 novembre, 17h, Théâtre Crapouille, centre de quartier du Schoenberg

Le (plus) grand tourne-tube

(du monde)

cie Les Bamboches, dès 2 ans, sa 16 novembre, 17h ; di 17 novembre, 15h, Théâtre des marionnettes

CINÉMA

Don Pasquale

en direct du Royal Opera House de Londres, je 24 octobre, 20h 15, cinéma Rex

Concerto / Enigma Variations / Raymonde Act III

ballet en direct du Royal Opera House de Londres, ma 5 novembre, 20h, cinéma Rex

Cinema futures

de M. Palm, me 6 novembre, 18h 15, cinéma Rex (cinéplus)

Oleg

de J. Kursietis, di 10 novembre, 11h, cinéma Rex (cinéBrunch)

Les glaneurs et la glaneuse

d'A. Varda, lu 11 novembre, 14h 15, cinéma Rex (cinedolcevita)

CAFÉ LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Activités sociales

ma, 14-17h, jeux de cartes ; me 10-11h, lecture de presse ; me, 14-17h, travaux d'aiguilles ; premier et dernier je du mois, 14-16h, atelier d'écriture

Karaoké live

je 7 novembre, 21h

Le Collectif d'Abord

improvisation, me 13 novembre, 20h

Divine comédie

chanson, ve 15 novembre, 21h

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Méditation zen

dès le 4 novembre : lu, 19h 30 ; me 12h-13h 15 ; ve 18h-19h

Shibashi

lu 4, 18 novembre, 20h

Art et spiritualité

échange sur le tableau de Bruegel l'Ancien *Prédication de St-Jean-Baptiste*, me 6 novembre, 19h

Se relever d'un deuil

lu 11 novembre, 15h 30, 19h 30

La danse, une méditation

me 13 novembre, 19h 30

LE QUADRANT

Rte St-Nicolas-de-Flue 2

Groupe d'entraide Alzheimer

me 30 octobre, 18h 30

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS

CAS Basse-Ville: 026 321 55 91

CAS Jura: 026 466 32 08

CAS Schoenberg: 026 481 22 95

Accueil libre CAS Basse-Ville

enfants dès 1H, me, 13h 30-17h

Espace de rencontre, de repos et d'échanges CAS Basse-Ville

je 9h-15h

Accueil libre CAS Jura

me 14h-18h ; je 15h 30-18h ; ve 15h 30-22h (sauf 1^{er} ve du mois)

Accueil libre CAS Schoenberg

me 14h-17h ; je 15h 30-19h ; ve 15h 30-19h, 19h 30-22h ; dès 13 ans (sauf 3^e ve du mois) ; sa 14h-18h

Nuit du conte
ve 8 novembre, CAS Schoenberg

Sortie Nature
me 13 novembre, 13h30-17h30.
Infos aux 3 CAS

Activité à coorganiser
sa 16 novembre, toute la journée,
CAS Jura

**Confection de biscuits pour
l'atelier-bougies**
me 20 novembre, 13h30,
CAS Basse-Ville

EXPOSITIONS

M-L Mottas
jusqu'au 31 octobre, Au Graal,
rue de Lausanne 14

Autour des frontières
dès le 7 novembre, LivrEchange

Le siècle oublié
dès le 8 novembre,
Musée d'art et d'histoire

**Carlos Maciel Kijano :
Fête des morts au Mexique**
jusqu'au 9 novembre,
Galerie Cathédrale
(rue du Pont-Suspendu 2)

John Carter : La matière et la forme
jusqu'au 9 novembre,
Galerie St-Hilaire (rue des Alpes 32)

A House is not a Home
jusqu'au 10 novembre, Fri-Art

**Serge Cantero – Vincent Ottiger
– Cécile Raynal**
jusqu'au 16 novembre,
Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

Sève Favre : Multi-touch
jusqu'au 29 décembre,
Musée Gutenberg

Du lait dans les archives
jusqu'au 31 janvier,
Archives de l'Etat

**Lait : Elixir maternel /
Milch : Mütterliches Elixier**
jusqu'au 2 février, Musée d'histoire
naturelle. Di 3 novembre, 14h-17h,
une médiatrice culturelle répond à
vos questions

**Libellules #1 Biodiversité Fribourg
– Libellen #1 Biodiversität Freiburg**
jusqu'au 1^{er} mars, Musée d'histoire
naturelle

Histoire de la BCU
jusqu'au 31 mars, devant la BCU,
rue Joseph-Piller

**Christine Kiener :
La nature en relief**
jusqu'au 15 avril, Résidence
Les Bonnesfontaines

**Jean Bindschedler :
une vie rêvée – Il était une fois
Marie-Christine Thury**
jusqu'au 19 avril, Musée suisse
de la marionnette

CONFÉRENCES

**Rencontre et dédicace avec
Roland Buti**
je 24 octobre, 17h, librairie
Librophoros (rue de Rome 1)

**Langage épicène : le féminin doit-il
neutraliser le masculin ?**
me 6 novembre, 18h,
Nouveau Monde

**Cancer de la prostate : tout ce que
vous avez toujours voulu savoir....
sans jamais oser le demander,**
je 7 novembre, 19h30,
Centre Ste-Ursule

La biodiversité dans le canton
avec J. Gremaud, biologiste
je 7 novembre, 19h30,
Musée d'histoire naturelle

**Les soins parentaux chez
les animaux**
café-visite de l'exposition
Lait-Elixir maternel du Musée
d'histoire naturelle,
ma 12 novembre, 9h30.
Sur inscription

Les serpents, qui sont-ils vraiment ?
atelier parents-enfants avec
Education familiale,
sa 16 novembre, 10h,
Musée d'histoire naturelle

Migration in der Literatur
Di. 19. November, 19.30 Uhr,
LivrEchange

DIVERS

**Atelier de bricolage pour enfants
– Basteln für Kinder**
me, 14h, Musée d'histoire naturelle
– Mit., 14 Uhr, Naturhistorisches
Museum – Inscr.-Anmeldung :
026 305 89 00.

**Café Parents-Enfants –
Mamans-Enfants**
avec Education familiale

- chaque jeudi, 9h-11h,
restaurant COOP
- ma 12 novembre, 9h30, Les P'tits
Amis (rte de Schifffen 38)
- chaque mercredi, 9h,
Espacefemmes (rue St-Pierre 10)

**Visites guidées thématiques
de Fribourg**

- Balade contée à la nuit tombée,
je 24, ve 25 octobre, je 14,
ve 15 novembre, 19h.
Infos : www.fribourgtourisme.ch
026 350 11 11
- Kids tour pour les enfants,
sa 26 octobre, 10h.
Infos : www.fribourgtourisme.ch
- Les prisons de Fribourg, sa 2,
16 novembre, 18h.
Infos et ins. : www.merveilles-patrimoine.ch
075 417 72 42
- Tâcherons et tailleur de pierre,
sa 9 novembre, 10h.
Infos et ins. : www.asgip.ch
079 715 96 12

Retro Technica
sa 26, di 27 octobre, Forum Fribourg

Initiation gratuite au tango
di 27 octobre, 13h, salle polyvalente
de l'école de la Vignettaz, rte
de la Gruyère 9. tangofribourg.ch

**Entraide pour proches
de personnes atteintes
d'une maladie de démence**
me 30 octobre, 19h, 4^e étage du
Quadrant (rte St-Nicolas-de-Flue 2)

[a n y m a] 20 YEARS | ANS | JAHRE
concerts, workshop, 1^{er}
3 novembre, rte de la Fonderie 8C,
www.anyma.ch/20ans

Atelier de préparation à la paternité
sa 2 novembre, 9h, Vibration
WorkingShare, rte du Jura 49. Infos
et ins. : www.atelierprepere.com

**Cours pour propriétaires
de biens immobiliers**
par la Chambre fribourgeoise
d'immobilier (CFI), www.cfi-ikf.ch
Les frais accessoires, lu 4 novembre,
17h, salle de conférence CFI
(rue de l'Industrie 3)
Etat des lieux, lu 11 novembre,
17h, ve 15 novembre, 10h, salle
de conférence CFI

**Permanence à l'Office familial
(Sexualité)**

ma 5 novembre, 9h30,
Office familial (av. de la Gare 14)

**Primes caisses-maladie 2020 :
comment économiser ?**

consultations individuelles, neutres
et gratuites par des spécialistes de la
Fédération suisse des patients, me 6,
sa 9 novembre, 9h-13h, Fribourg,
pour tous (rue du Criblet 13)

20^e Salon du mieux-vivre

du 8 au 10 novembre,
Forum Fribourg

Il était une fois dans la forêt

activité du Panda Club pour les 6-12
ans, sa 9 novembre, 11h,
Forêt de Moncor.
Infos : www.wwf-fr.ch/panda-club

**La p'tite faites du vélo –
Feschtl uf um Velo**

spéciale enfants et familles,
balade à vélo de 6 km,
sa 9 novembre, 14h départ
place Georges-Python, arrivée
avec goûter conté au Grabensaal.
Infos : www.faitesduvelo.ch –
www.feschtfumvelo.ch



**Groupe de soutien
pour les femmes opérées
d'un cancer du sein**

me 13 novembre, 9h30,
cafétéria de la Clinique générale

Soirée valaisanne

sa 16 novembre. Au galetas,
espace interculturel et intergénérationnel
(rte du Jura 47)
Infos : www.augaletas.ch

BiblioBabel

lecture d'histoires (français-allemand) et animations pour les
5-10 ans, me 20 novembre, 14h,
LivrEchange